

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
COMMUNE DE SAALES

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 15

**PROCES-VERBAL  
Séance du 12 juillet 2016**

**Présents :** 10

L'an deux mille seize et le douze juillet l'assemblée convoquée le 07 juillet 2016, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean VOGEL (Maire) en séance ordinaire

**Votants:** 13

**Sont présents:** Claude BRIGNON, Sandra FORNACIARI, Colette GLEITZ, Brigitte HUNG, Dominique LIEBMANN, Marc MAIRE, Jean-Claude PHILIPPE, Dalila TRUTTMANN, Jean-Luc VIGNERON, Jean VOGEL

**Représentés:** Katia BIACCHI par Dalila TRUTTMANN, Vincent FROEHLICHER par Jean-Luc VIGNERON, Pierre-Marc HUNG par Jean-Claude PHILIPPE

**Excusé(s):** Jean-Pol HUMBERT

**Absent(s):** Romain MANGENET

**Secrétaire de séance:** Colette GLEITZ

---

Le Maire propose une modification de l'ordre du jour :

**2016 - 042 : Budget général - DM n°01**

Le Conseil à l'unanimité accepte cette modification.

Le PV de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

**2016 - 037 : Eoliennes : Avenant au bail**

Monsieur Jean VOGEL, Maire expose au Conseil Municipal le projet de parc éolien sur le Territoire de la Commune envisagé par la société Parc éolien du Bois de Belfays et sa société mère EDF EN France.

Monsieur Jean VOGEL, Maire expose également l'avenant n°1 à la promesse de bail emphytéotique signée le 01/07/2009 préalablement joint à la convocation.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ◆ **AUTORISE** Monsieur Jean VOGEL, Maire à signer avec la société EDF EN France l'avenant n°1 à la promesse de bail emphytéotique signée le 01/07/2009.

**2016 - 038 : Eoliennes : Autorisation précaire de travaux**

Monsieur Jean VOGEL, Maire expose au Conseil Municipal le projet de parc éolien sur le Territoire de la Commune envisagé par la société Parc éolien du Bois de Belfays et sa société mère EDF EN France.

Monsieur Jean VOGEL, Maire expose également l'autorisation précaire de travaux proposée préalablement jointe à la convocation.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ◆ **AUTORISE** Monsieur Jean VOGEL, Maire à signer avec la société Parc éolien du Bois de Belfays l'autorisation précaire de travaux.

**2016 - 039 : Eclairage rue des Vosges : Energie positive pour la croissance verte -  
Demande de subvention**

Monsieur le Maire expose l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la croissance verte pour lequel le Pays Bruche Mossig Piémont s'est positionné et qui permet aux communes du territoire de bénéficier d'aides financières pour des projets d'efficacité énergétique.

Le programme de rénovation de l'éclairage public rue des Vosges pourra bénéficier d'une aide financière aux travaux de rénovation sous condition de l'acceptation du dossier par le Ministère de l'Environnement.

Le versement des aides se fera sur la base des modalités inscrites dans la convention de partenariat signée entre la ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et la commune de Saâles.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ◆ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de cette opération notamment pour la signature de la « convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier au projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

**2016 - 040 - 001 : Salle des fêtes : Dispositif à l'investissement local : Demande de subvention**

Monsieur le Maire expose que le projet de rénovation de la salle des fêtes dont le coût prévisionnel s'élève à 78 800.10 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du dispositif à l'investissement local, enveloppe I et enveloppe II.

Plans de financement estimatif :

* Enveloppe I : Rénovation thermique coût total :	25 610.40 € HT
Investissement local :	20 488.32 €
Commune :	5 122.08 €
* Enveloppe II : Rénovation du service public :	53 189.70 € HT
Investissement local :	31 408.00 €
Commune :	10 638.70 €
Région pacte rural :	11 143.00 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : Démarrage des travaux dernier trimestre 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ◆ **ARRETE** le projet de renovation de la salle des fêtes
- ◆ **SOLLICITE** le dispositif à l'investissement local le plus largement possible

**2016- 041 : Maison des associations : Location**

Le Maire expose au Conseil que la délibération du 30 janvier 2002 concernant la location de la grande salle de la maison des associations aux familles est caduque.

Ce dernier propose de louer cette salle uniquement aux associations pour leurs réunions ou manifestations culturelles. La location se fera à titre gratuit.

En cas de manifestations à entrées payantes, la location sera de 40 € la soirée sans chauffage et 60 € la soirée avec chauffage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ◆ **APPROUVE** cette proposition

**2016 - 042 : Budget Général: DM n° 01**

Section d'Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
Chap	Cpte	Libellé	D.M.	Chap	Cpte	Libellé	D.M.
23	238	Avances versées	13 400.00	21	2151	Réseaux de voirie	13 400.00
			0,00				

*Après ce dernier point le Maire lève la séance.*